



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 08515

Numéro SIREN : 489 723 858

Nom ou dénomination : KEN GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2013 sous le numéro de dépôt 41834



1304187401

DATE DEPOT : 2013-05-07

NUMERO DE DEPOT : 2013R041834

N° GESTION : 2006B08515

N° SIREN : 489723858

DENOMINATION : KEN GROUP

ADRESSE : 4 bis rue Saint Sauveur 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2013/05/06

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

YANNICK SOUSSAN  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Versailles

22, Rue Saint Pierre  
92200 NEUILLY SUR SEINE

R1 6/5/13

Grette du Tribunal de  
Commerce de Paris  
1 M R

07 MAI 2013

N° DE DÉPÔT

41834

66138515

**KEN GROUP**

SARL

Au capital de 525.480 €

Siège Social : 4 bis, rue Saint Sauveur  
75002 PARIS

RCS PARIS 489 723 858

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Assemblée Générale du 15 mai 2013– 4<sup>ème</sup> Résolution

**KEN GROUP**

SARL

Au capital de 525.480 €

Siège social : 4 bis, rue Saint Sauveur  
75002 PARIS

RCS PARIS 489 723 858

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**Assemblée Générale du 15 mai 2013– 4<sup>ème</sup> Résolution**

---

Messieurs les Associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce, par le gérant de votre société, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social,
- de vous faire part de mon analyse de la situation de la société.

**Mission sur la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers, les capitaux propres**

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés, et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle, sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

### **Mission sur la situation de la société**

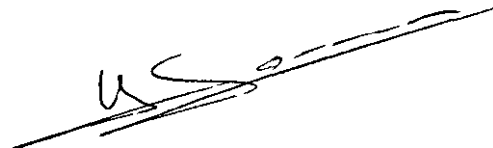
J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- L'activité de la société consiste notamment :
  - à vendre des prestations de services en matière de gestion financière, comptable, informatique, juridique, social, commercial et toute autre prestation dont le prestataire accepterait d'assurer l'exécution ; les principaux clients sont les sociétés Ken Club et Black Ken.
  - à détenir des participations dans des sociétés ; la société détient 45,65 % de la société Black Ken.
- La société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013 un chiffre d'affaires de 837.000 Euros.
- le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2013 s'élève à 3.459 Euros.
- Le principal actif de la société se compose de titres Black Ken ; la valeur comptable desdits titres n'appelle pas de remarque de ma part.

Dans le cadre de la transformation envisagée la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Neuilly sur Seine, le 6 mai 2013



**Yannick SOUSSAN**  
Commissaire aux Comptes